

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE DE TENNIS DE TABLE



Top Détection 74



La compétition se déroulera le Dimanche 5 décembre 2021 à La Roche sur Foron.

Convocation : *Pointage à partir de 9h30, début de la compétition : 10h00.

Limite des inscriptions : le mardi précédent la compétition.

RÈGLEMENT DU TOP DÉTECTION 74.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Top Détection 74 est réservé, aux joueurs (ses) licencié(e)s FFFT dans un club affilié au Comité de Haute-Savoie.

Ne sont autorisé(e)s à participer à cette compétition, que les joueurs et joueuses benjamin(e)s et poussin(e)s.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATION

L'organisation matérielle est confiée à un club du comité.

ATTENTION

Le Top Détection 74 est qualificatif pour l'échelon régional, la Ligue déterminera le nombre de joueurs et joueuses qualifié(e)s, et Sandra VERNEY (CTD 74) pourra éventuellement qualifier un joueur sur ses performances lors de la saison écoulée.

ORGANISATION SPORTIVE

Un joueur ne pourra disputer que le tableau correspondant à sa catégorie d'âge.

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

TABLEAUX

4 tableaux seront organisés en Garçons et 4 en Filles, toutefois les tableaux féminins pourront être intégrés aux tableaux masculins, selon les inscriptions :

MESSIEURS	DAMES
Tableau BG 2 : Joueurs garçons nés en 2011	Tableau BF 2 : Joueuses filles nées en 2011
Tableau BG 1 : Joueurs garçons nés en 2012	Tableau BF 1 : Joueuses filles nées en 2012
Tableau PG 2 : Joueurs garçons nés en 2013	Tableau PF 2 : Joueuses filles nées en 2013
Tableau PG 1 : Joueurs garçons nés en 2014 et après.	Tableau PF 1 : Joueuses filles nées en 2014 et après.

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

DÉROULEMENT

- 1 Il n'y aura pas de tête de série, tous les joueurs (ses) seront intégré(e)s dans les poules.
- 2 **Placement des joueurs :** Les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte des points inscrits sur la licence pour la phase en cours. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué. Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association, doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au 1er tour s'ils sont deux et le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus dans la poule.
- 3 **Retard :** A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.
- 4 Dans chaque poule, un classement de 1 à 3 est établi pour des poules de 3 et de 1 à 4 pour des poules de 4, le premier est qualifié pour le tableau OK, les 2èmes et 3èmes se rencontrent en barrage pour intégrer le tableau OK pour les gagnants et le tableau KO pour les perdants. Le 4ème pour les poules de 4 sera qualifié pour le tableau K.O.
- 5 Toutefois, il est à noter que toutes les parties de classements seront jouées.
- 6 Le déroulement des différents tableaux sera déterminé par le responsable de la compétition en fonction du nombre d'inscriptions.
- 7 L'organisation de la compétition peut être modifiée par le juge-arbitre en fonction du nombre de joueurs et joueuses présents et des impératifs horaires.

- 8 Les parties se jouent au meilleur des 5 manches dans tous les tableaux et les poules. Les balles seront fournies par les joueurs(ses).
- 9 Tout(e) joueur(se) appelé(e) à l'arbitrage sera tenu(e) de s'y rendre sous peine de sanction : immédiate (exclusion) s'il était encore en jeu ou ultérieure par le comité directeur départemental.
- 10 Il n'y aura pas d'interruption au cours de la journée.
- 11 **Point de règlement à rappeler :** Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.)=> pour consulter les Règles du Jeu : http://www.fftt.com/reglements/regles_jeu.htm

ABSENCE

Tout joueur engagé et absent non excusé dans les délais sera sanctionné et devra s'acquitter d'une amende financière, d'un montant de **15 €** fixé par le comité directeur départemental, amende qui sera réclamée à son club.

COMPÉTENCES DU COMITÉ DIRECTEUR

Il appartient au comité directeur de statuer sur tout litige et sur tout cas particulier ayant trait à cette compétition (comportement, réclamation...).